

Budget provincial 2024-2025 : Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec est fortement inquiet de l'absence de réinvestissement au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Montréal, le 13 mars 2024 – Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) a pris connaissance du Budget 2024-2025 et s'inquiète fortement de l'absence de réinvestissement au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

Dans un contexte où des pénuries de main-d'œuvre importantes sont vécues dans l'ensemble des régions du Québec et où la contribution de tous est plus que jamais nécessaire, le CEIQ souhaite rappeler au gouvernement du Québec l'importance de réinvestir dans les mesures d'employabilité et d'intégration en emploi, afin d'offrir des services aux personnes les plus éloignées du marché du travail.

"Au moment où les sources de financement fédéral risquent de subir des réductions importantes, il aurait été opportun que le gouvernement du Québec réinvestisse pour garantir le maintien des services à la population. Il reste maintenant à voir si le ministère parviendra à convaincre le gouvernement fédéral de maintenir le niveau de financement" souligne Richard Gravel, Directeur général du Collectif des entreprises d'insertion du Québec.

Les entreprises d'insertion jouent un rôle vital dans la société québécoise en offrant des opportunités d'emploi et de formation à ceux qui en ont le plus besoin, notamment aux personnes en situation de précarité, aux jeunes en difficulté, aux nouveaux arrivants et aux personnes ayant des incapacités. Nos programmes sont essentiels pour favoriser l'inclusion sociale, réduire la pauvreté et promouvoir l'autonomie des individus marginalisés.

Le Collectif rappelle qu'en favorisant l'accès à l'emploi des personnes dites éloignées du marché du travail, le gouvernement agit à la fois sur la réduction des coûts sociaux tout en répondant à ses préoccupations liées aux pénuries de main-d'œuvre. Il doit investir dans le potentiel de l'ensemble des travailleurs, notamment les personnes exclues. Ainsi, tous pourront participer activement à l'économie, maximiser la qualité et la quantité de la main-d'œuvre québécoise.

À propos du Collectif des entreprises d'insertion du Québec

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec compte 45 entreprises d'insertion membres réparties dans 13 régions du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres, mais d'abord, de promouvoir et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir.

Plus de 3 000 personnes viennent chaque année apprendre un métier dans un contexte réel de travail parmi la soixantaine de domaines d'apprentissage développés par les entreprises d'insertion. Elles reçoivent un appui personnalisé pour régler leurs difficultés, développer de nouvelles habitudes et habiletés de travail et retrouver confiance en leur potentiel. Plus de 75 % de ces travailleurs décrochent un emploi après une telle formation ou font un retour aux études.

Les entreprises d'insertion, ce sont des restaurants, des traiteurs, des magasins, des friperies, des usines, des ateliers de couture, d'ébénisterie et autres, qui offrent des produits et services et qui doivent compétitionner avec le marché en regard des normes de qualités propres à l'un des 7 secteurs d'activités où elles opèrent.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate